



Argentan
INTERCOM

Communiqué de presse

Samedi 14 mars 2020

Coronavirus :

Argentan Intercom accueille les enfants des professionnels de soins et de santé dans ses écoles dès lundi 16 mars

Suite à l'annonce du ministère des solidarités et de la santé, un service de garde des enfants des personnels cités dans la liste ci-dessous, et qui n'ont pas d'autre mode de garde, seront accueillis dans leurs crèches, haltes garderies, écoles, collèges et lycées habituels (du privé et du public).

Les professions concernées sont :

- **tout personnel travaillant en établissements de santé publics/privés** : hôpitaux, cliniques, SSR, HAD, centres de santé ...
- **tout personnel travaillant en établissements médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées** : maisons de retraite, EHPAD, USLD, foyers autonomie, IME, MAS, FAM, SSIAD ...
- **les professionnels de santé et médico-sociaux de ville** : médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, aides-soignants, transporteurs sanitaires, biologistes, auxiliaires de vie pour personnes âgées et handicapées...
- **les personnels chargés de la gestion de l'épidémie des agences régionales de santé (ARS)** des préfectures et ceux affectés à l'équipe nationale de gestion de la crise.

L'accueil des enfants dans les écoles s'effectuera aux horaires habituels (temps de garderie compris). Le service de restauration sera également assuré. Retrouvez les horaires de votre école : <https://www.argentan-intercom.fr/vie-quotidienne/eveil-et-education/sinscrire-regler-garderie/>

Les parents et les enfants seront accueillis dès lors qu'ils présenteront la carte professionnelle de santé (CPS) ou une fiche de paye avec mention de l'établissement employeur. S'agissant des personnels assurant la gestion de crise dans les ARS, il conviendra de présenter une attestation de l'ARS.

Afin de préparer le mieux possible l'accueil des enfants (scolarisés en primaire), les parents concernés, sont invités à contacter dans les meilleurs délais leur directeur d'école ou le service éducation : education@argentan-intercom.fr

Pour plus de renseignements, Argentan Intercom organise un accueil téléphonique exceptionnel samedi 14 mars et dimanche 15 mars de 14h30 à 16h30.

Renseignements 02 14 23 00 33